

Mardi 21 Mars 2017, Sarcelles

Discours de M. VIGOUROUX
Président du Conseil d'administration de l'ANCV

Madame la Ministre (Mme Pinville, secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat, à la Consommation et à l'Economie sociale et solidaire)

Madame la Ministre (Mme Demessine)

Monsieur le Député - Maire (M. Pupponi)

(Monsieur Le sous-préfet)

Mesdames et Messieurs les Administrateurs et membres de la Commission d'Attribution des Aides

Mesdames et Messieurs les partenaires et clients de l'Agence

Monsieur le Directeur général

Mesdames et Messieurs

Chers salariés

C'est pour moi un immense honneur de vous souhaiter à tous la bienvenue, à Sarcelles, à l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

Quand vous m'avez sollicité ainsi que les personnalités qualifiées, Madame la Ministre, pour m'investir – grandement - au sein du Conseil d'administration de l'Agence les prochaines années, j'y ai vu un présage favorable et j'espère qu'il se confirmera.

Madame la Ministre, c'est d'abord à vous que je m'adresse, je dois vous remercier à double titre : tout

d'abord pour m'avoir accordé votre confiance, un élu local, ainsi que la gouvernance de l'Agence afin de la mener à bien et avec ambition, ces prochaines années. Je sais que je ne serai pas seul bien sûr dans ce travail et je sais pouvoir compter sur mon conseil d'administration hors pair et l'ensemble de ses collègues : représentantes et représentants des bénéficiaires, représentants des employeurs, personnalités qualifiées, représentantes et représentants de l'Etat ainsi que des collectivités territoriales et bien sûr représentante et représentant des personnels de l'Agence. Par avance qu'ils reçoivent toute ma gratitude pour leur disponibilité, leur investissement, leur présence à mes côtés dans les années qui viennent.

Cette ambition pour l'Agence nous oblige, car il s'agit d'un établissement unique et exceptionnel.

Un établissement public, porteur de politique publique, mais pas uniquement.

Un lieu de rencontre, entre salariés, employeurs et Etat, faisant vivre un modèle réussi de paritarisme, tous unis et tous contributeurs à une cause commune : le départ en vacances.

Mais également, et pour reprendre un terme utilisé lors de notre dernier conseil, un établissement qui se trouve régulièrement, depuis sa création, à la croisée des chemins

- Celle du social et de l'économique, avec un soutien au départ en vacances qui en fait un acteur majeur de l'économie touristique.

- Ou encore, celle des politiques sociales, auxquelles elle contribue : aide à la parentalité, insertion et cohésion sociale, mieux vieillir.

Au sein de ces politiques qui accompagnent nos concitoyens tout au long de leur vie, on trouve l'Agence.

Je connais peu d'établissement, Madame la Ministre, situé par nature au point d'intersection d'enjeux majeurs pour notre société. J'en connais encore moins qui ont la capacité d'y apporter des réponses aussi remarquables que l'ANCV.

Après quelques semaines de découverte avec mes collègues, d'échanges, de réflexions, je me rends compte à quel point le modèle de l'Agence était incroyablement innovant lorsqu'il fut créé en 1982.

C'était déjà un modèle d'économie circulaire. C'était déjà un modèle d'économie sociale et solidaire. C'était enfin une vision sociale et 35 ans après, la vision citoyenne portée à travers le départ en vacances pour tous, garde tout son sens.

Je l'ai dit précédemment, Madame La Ministre, je vous remercie à double titre ; vous m'avez fait confiance pour présider un établissement qui relevait de votre tutelle et vous m'avez également confié un établissement porteur de sens et de valeurs qui me tiennent particulièrement à cœur. Je suis attaché comme vous à une éducation populaire qui aide chacun à trouver sa place dans la société et le départ en vacances y contribue. En tant qu'élu local, j'ai conscience de l'attente de nos concitoyens pour un intérêt général qui se traduise par

des faits, et l'Agence a acquis ce qu'il faut pour servir au mieux cet intérêt général.

Je suis convaincu que ces valeurs, les membres du Conseil d'Administration et les collaboratrices et collaborateurs de l'Agence les partagent. C'est ce qui nous a permis, à l'issue d'un vrai débat, d'aboutir avec l'Etat à ce projet commun que nous signerons tout à l'heure si vous le voulez bien.

Je tiens, à cet instant, à saluer bien sûr mes prédécesseurs et mon prédécesseur, M. Noulin, excusé aujourd'hui, ainsi que l'ensemble des administrateurs et administratrices de l'ancienne mandature qui ont largement initié ces débats et mis ce COP sur les rails tout au long de l'année 2016.

Le COP 2017 – 2021 sera le second COP de l'Agence et le premier de cinq ans grâce à vous. C'est d'ailleurs un peu une entorse à la tradition des COP qui sont généralement de quatre ans.

Il vient souligner que l'Agence s'est trouvée devant des choix stratégiques. Au cours de la période 2013-2016, des évolutions significatives sont apparues ou se sont amplifiées dans l'environnement de l'Agence. En particulier, l'évolution des attentes de nos concitoyens par rapport à leurs temps de vacances et l'évolution de leur mode de consommation imposent désormais d'accélérer la modernisation technologique du Chèque-Vacances. Pour qu'il demeure pertinent et attractif pour les clients, les bénéficiaires et les prestataires de tourisme et de loisirs, de nouveaux services sont également à imaginer et cela, toujours au service des vacances pour tous et du développement de l'économie

touristique. Des investissements importants devront être réalisés les prochaines années.

Devions-nous choisir d'engager nos ressources dans le processus de modernisation au détriment des financements réservés aux actions de solidarité ? Ou à l'inverse, maintenir la solidarité au risque de freiner les évolutions nécessaires au maintien d'une action performante ?

Eh bien non ! C'est une troisième voie, ambitieuse, que nous avons faite émerger avec vous, et nous l'avons choisie ensemble, Etat et Conseil d'Administration. Si l'évolution technologique de l'Agence était indispensable, celle-ci ne pouvait résumer à elle seule le projet global de l'Agence. La dynamique de solidarité engagée nous a semblé, collectivement, être un enjeu tout aussi important. Cela nous l'avons acté. Et pour que cela devienne réalité, nous avons intégré au COP une trajectoire financière qui permette d'assurer ces deux objectifs. Nous avons, collectivement, acté que la question financière ne devait pas être un obstacle à la voie de l'ambition. Et pour cela, l'Agence et l'Etat se sont tous deux engagés à trouver les moyens nécessaires.

Cet engagement commun tient en une phrase qui figure au COP. Je vous la cite : « en tout état de cause, la dotation de l'Etat et l'évolution des taux de commissions devront couvrir les besoins de financement identifiés au titre du présent COP ».

Si j'insiste sur cet engagement, c'est pour mieux mettre en relief son caractère exceptionnel. Jusque là, comme vous le savez tous, l'Agence ne bénéficiait d'aucun

soutien de l'Etat. Mais pour maintenir la dynamique de l'Agence et lui permettre de réaliser ses objectifs, et malgré le contexte économique que vous connaissez, l'Etat a posé le principe d'étudier une intervention y compris financière.

Et il n'a pas attendu pour en faire une réalité : ainsi, je rappellerai que, lors du dernier Comité Interministériel du Tourisme, il s'est engagé à verser cinq millions d'euros à l'Agence pour soutenir le départ en vacances des retraités les plus modestes. Cet engagement, matérialisé par l'inscription des crédits en loi des finances rectificatives, a permis la conclusion d'une convention signée par l'Agence et soumise actuellement je crois au contrôle de l'Etat.

Ce soutien, Madame la Ministre, au nom de l'Agence mais également de l'ensemble des partenaires qui contribuent au départ en vacances de nos aînés, je vous en remercie sincèrement.

Au-delà, Madame la Ministre, ce soutien vient conforter notre modèle. Il vient rappeler que l'Agence porte un ensemble de dispositifs, que ce soit le Chèque-Vacances ou ses programmes d'action sociale, qui relèvent, tous, de politiques publiques en faveur du départ en vacances et qui confortent son monopole.

Je souhaite maintenant m'adresser plus particulièrement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'Agence, qui sont présents nombreux aujourd'hui et à travers eux ceux qui sont en département. Je les en remercie. Le Conseil d'administration que je représente aujourd'hui a conscience de ses responsabilités face au choix des

orientations. C'est pour cela que les débats ont été nombreux et les alternatives pesées avec soin.

Mais votre mobilisation pour avancer sur la voie que nous nous sommes fixée est essentielle, déterminante. Le COP ne pourrait pas se faire s'il n'était pas partagé par vous, avec vous.

Pour continuer d'avancer et défendre le sens de notre action, nous aurons besoin de vous. Aussi, en mon nom et celui du Conseil, je vous remercie pour votre engagement quotidien et je souhaite vous redire combien nous serons attentifs à préserver et à sécuriser l'avenir de l'Agence.

Le COP 2017-2021 inscrit l'Agence dans le droit fil de ses créateurs. Bénéficiant aujourd'hui à plus de 10 millions de bénéficiaires et leur famille, le Chèque-Vacances dématérialisé, enrichi de services, a vocation à devenir une valeur de référence pour l'écosystème des vacances : bénéficiaires, prestataires de tourisme et de loisirs qui l'acceptent, organismes sociaux et entreprises qui le distribuent. Ce sera notre premier axe.

Il vise à déployer d'ici 2021 un Chèque-Vacances totalement dématérialisé qui viendra compléter l'offre actuelle de Chèques-Vacances papier et e-Chèques-Vacances. Cette offre enrichie sera le socle d'une offre de services nouveaux qui viendra appuyer le développement de l'offre touristique en France pour le plus grand bénéfice de nos clients et bénéficiaires.

L'Agence et l'Etat se fixent également pour objectifs de développer le volume d'émission de 2,1% en moyenne

par an sur la période pour atteindre près de 1,8 milliard d'euros en 2021. Après avoir ouvert le Chèque-Vacances aux PME, le Gouvernement a également décidé par l'ordonnance du 26 mars 2015 que les travailleurs non salariés pourraient désormais en bénéficier.

L'Etat prendra sa part de cet objectif de développement: il s'est ainsi engagé à soutenir le développement du Chèque-Vacances au sein de la Fonction Publique de manière à ce que le taux de croissance du volume d'émission soit de 4% sur ce segment.

Ainsi, l'Agence et l'Etat s'attacheront à sécuriser partout où ils le peuvent la capacité de nos concitoyens à partir en vacances

Ce développement s'accompagnera du maintien de la dynamique de l'action sociale. Ce sera notre second axe. Il acte le maintien de l'action sociale pendant toute la durée du COP au niveau atteint en 2016, soit 26 millions d'euros. C'est le plus haut niveau jamais atteint depuis la création de l'Agence.

L'Agence dispose de nombreux programmes qui lui permettent d'adresser l'ensemble des problématiques autour du départ en vacances. L'Agence poursuivra son action auprès des publics les plus fragiles sur la base des fondements actuels de l'action sociale. Une attention particulière sera apportée aux acteurs du départ en vacances inscrits dans l'économie sociale et solidaire à travers l'aide à la pierre.

En 2021, grâce à de nouveaux partenariats et à l'amélioration de l'efficacité de ses programmes, l'Agence visera au moins 250 000 bénéficiaires pour

l'ensemble de son action sociale, en augmentation par rapport au COP 2013-2016.

Enfin, toute l'Agence se mobilisera au service de sa mission pour que cet élan se fasse dans le respect des équilibres globaux. Ce sera notre troisième axe. Nous nous appuierons sur les compétences des collaborateurs qui pourront évoluer dans le cadre d'une GPEC renforcée, sur une politique d'achats adaptée aux besoins nouveaux et sur le maintien de l'équilibre des recettes et dépenses de l'Agence grâce notamment à l'appui de l'Etat.

Partage de valeurs sociales et républicaines, création de valeur économique pour notre secteur touristique national,.... Ce prochain COP aura réellement vocation à réaffirmer ce qu'est intrinsèquement l'ANCV : une agence d'intérêt général, au service de tous.

Madame la Ministre, c'est donc avec plaisir que nous signerons ensemble tout à l'heure ce contrat d'objectifs et de performances, qui engagera l'Agence, sa gouvernance, ses personnels, ses partenaires et l'Etat sur une voie que nous avons voulu avec vous à l'image de l'ambition de ses créateurs.

Et si cette signature marque un aboutissement, elle ne sera pas une fin : le COP devient pour nous tous un cadre à partir duquel le travail commence !

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi